

## Compte rendu du Conseil Municipal du Jeudi 14 janvier 2021

**Présents :** Mmes, Nathalie RICARD, Laurence CASTELNAU, Joseline COURNEDE, Catherine LACAZE, Agnès LERIS, Mrs, Claude CONQUET, Olivier FRAYSSINET, Michel MAROT, Jérôme POUZERGUES, Arnaud TAILFER, Olivier VIALETTE.

**Secrétaire de séance :** Michel MAROT

En ouverture de séance, Madame le Maire présente ses vœux aux membres du Conseil municipal.

### **Ordre du jour**

Le compte-rendu du Conseil Municipal du jeudi 26 novembre 2020 a été approuvé à l'unanimité des présents.

### **Décision par délégation.**

Augmentation du loyer au 1<sup>er</sup> janvier 2021 de l'appartement :

- N° 2 du presbytère. Il passe de 468,20 € à 470,35 €
  - N° 2 au 1<sup>er</sup> étage de l'ancienne école. Il passe de 361,04 € à 362.70 €.
- (Soit une augmentation de 0.46 %)

### **Etudes de devis.**

Raccordement électrique des deux spots lumineux de l'église sur l'éclairage public. Ces 2 spots qui valorisent le bâtiment ne fonctionnent plus. Actuellement raccordés sur l'installation électrique de l'église, la FDEL (Fédération Départementale d'Energie du Lot) a transmis un devis prévoyant le changement de ces 2 spots, ainsi que le raccordement à l'éclairage public.

Coût estimatif des travaux : 5 000 € Hors taxes. La FDEL prend à sa charge 1 750 €. Reste à la charge de la commune 3 250 €. Le Conseil municipal souhaite demander des devis à plusieurs électriciens privés afin de vérifier si une réparation de l'installation actuelle serait aussi onéreuse.

Ajout d'un candélabre solaire abris bus à Biargues. À la suite de la demande de parents d'élèves prenant les bus scolaires la FDEL a transmis un devis pour l'installation de cet éclairage. Coût : 2 800 € HT. Participation de la FDEL : 980 €. Participation de la commune : 1 820 €. Il est possible, compte du lieu d'implantation, que ce devis soit inférieur. Le Conseil Municipal donne son accord. Il souhaite toutefois que soit précisé comment sera réalisée la maintenance du dispositif.

Un troisième devis était attendu de la part de la FDEL. Il s'agit d'estimer le coût de rénovation des lampadaires de l'éclairage public (peinture des poteaux). Ce devis n'est pas parvenu à temps. L'étude est donc reportée à un prochain conseil.

En complément, Michel Marot a réalisé une étude sur la consommation en éclairage public de 2014 à 2020. Il constate une nette amélioration des factures dues aux changements des ampoules et à la diminution des plages horaires de l'éclairage public.

### **Vœux 2021.**

Compte tenu de la situation sanitaire, la cérémonie des vœux organisée d'ordinaire par le Conseil municipal ne pourra avoir lieu.

Les élus ont décidé d'adresser leurs meilleurs vœux à tous les Crempsois(es). Une carte de vœux est en cours de réalisation.

### **Informations diverses**

Recensement de la population de plus de 75 ans. Il a été recensé sur la commune 15 couples et 28 personnes seules.

Centre de vaccination : Madame le Maire informe les élus qu'elle a adressé un courrier à M. le Préfet du Lot pour lui proposer la mise à disposition de la salle des fêtes dans le cadre de la campagne de vaccination.

Elections à venir : Le Préfet informe qu'il y aura un double scrutin lors des élections départementales et régionales en 2021.

Le Petit Echo de Cremps. Compte tenu de la situation sanitaire, il y a peu d'informations. La dernière parution du Petit Echo datant de décembre, il a été décidé que la prochaine édition aurait lieu en début d'été. Le souhait du conseil Municipal est bien de reprendre le rythme antérieur le plus rapidement possible.

Cloche de l'église. La carte électronique d'une des cloches est défectueuse. Cela est dû à une surtension. Coût du remplacement : 1 237,20 € TTC. Le conseil municipal donne son accord pour le changement. Une déclaration de sinistre est en cours auprès de la compagnie d'assurance de la collectivité.

Constitution de la Commission de contrôle des Elections. La Préfecture du Lot a pris un arrêté portant nomination des membres de la commission de contrôle chargées de la régularité des listes électorales. Sont désignés pour trois ans en tant que :

Conseillers Municipaux : Titulaire : Olivier Vialette et suppléant Jérôme Pouzergues

Délégués de l'administration : Titulaire : Michel Frayssinet et suppléant : Serge Lacaze

Déléguées du Tribunal Judiciaire : Titulaire Corinne Bach et suppléante : Jeannette Sembel.

Un courrier sera envoyé aux membres pour les informer de cette nomination.

Sictom : Ce syndicat est chargé du ramassage des ordures ménagères. Afin de préparer le nouveau projet de ramassage, 2 représentants sont venus

répertorier toutes les habitations. Agnès Lérès, Cathy Lacaze et Nathalie Ricard étaient présentes à ce rendez-vous. Il a été recensé 260 maisons où l'enlèvement pourra se réaliser en porte à porte. Cependant, compte tenu de la largeur insuffisante de la chaussée, 13 maisons seront collectées « en regroupement ».

Demande de boule « récup verre » dans le bourg. Cette demande est en cours. La difficulté rencontrée est de trouver le bon organisme décideur.

Décharge sauvage au lieu-dit « Les Cabanes ». Le propriétaire du terrain a été informé. Il nous autorise à nettoyer la parcelle. Ce chantier sera proposé dans le cadre d'une journée citoyenne au Printemps.

Site Internet. Le nouveau projet de site a bien avancé. Une proposition d'arborescence a été proposée, puis envoyée au prestataire. Olivier VIALETTE, chargé du dossier, doit rencontrer de nouveau la société pour l'avancement de la maquette.

PLUI : Une réunion par secteur est prévue à Cremps le jeudi 11 février. Y sont conviés les conseillers municipaux des communes d'Aujols, Cremps, Flaujac-Poujols et Laburgade. Y sera présenté le PADD dans son ensemble.

Cimetière. Le nombre de places vacantes est restreint. Afin de prévoir et d'établir un projet réaliste, Joseline COURNEDE répertorie les besoins à venir. A l'issue de cette étude, le Conseil municipal pourra décider s'il y a lieu de réaliser un nouveau cimetière ou pas.

Conservation d'un caveau : Ce monument est pour la commune un intérêt patrimonial. Quelques travaux sont à prévoir (un peu de maçonnerie et un bon nettoyage)

Commission des impôts directs. Vu la liste de présentation (24 noms) établie par le conseil municipal de Cremps, la Directrice départementale des finances publiques a désigné en tant que

Titulaires (6) : Joceline Cournède, Catherine Lacaze, Raymonde Viole, Jérôme Pouzergues, Francis Conquet, Bernard Leblanc.

Suppléants (6) : Laurence Castelnau, Jeanne Sembel, Monique Sennac, Christian Couyba, Nicolas Giles, Didier Miguez.

Un courrier sera envoyé à tous les membres pour les informer de cette décision. Une réunion devra se tenir avant le 20 mars 2021.

Adressage. Une dernière réunion s'est tenue avec la Poste. Les dernières modifications nécessaires ont été réalisées. A présent, tout est prêt par la présentation lors d'une réunion publique. Elle sera programmée lorsque la situation sanitaire le permettra.

Fibre : Elle est installée à la mairie. Très bientôt à la salle des fêtes.

Informatique. Le contrat de location arrivant à son terme, le nouveau matériel vient d'être installé, moyennant une location de 237,34 € TTC par trimestre, pour une durée de 16 trimestres.

Quercy Energie. Une visite des 4 appartements de l'ancienne école est prévue le 18 janvier. Un compte-rendu du diagnostic énergétique sera envoyé afin d'étudier les orientations possibles.

Endurance équestre (28 février). Madame le Maire a donné un avis favorable à la tenue de cette manifestation (si les conditions sanitaires le permettent). La décision finale sera prise par la Préfecture du Lot.

Grippe aviaire. Il est demandé au Conseil municipal de répertorier les propriétaires de volailles. Une déclaration de toutes les basses cours devrait être demandée prochainement.

Lac du Fraysse. Le devis de La Forge de Pech-Petit a été validé pour une somme de 3 300 € TTC. Il s'agit de changer les barrières existantes par un garde-corps, et de rendre le site plus agréable encore. Travaux prévus pour Mars 2021.

Urbanisme : Depuis le dernier Conseil Municipal, une déclaration de travaux a été enregistrée en mairie.

Assurances. Contact va être pris avec la compagnie d'assurance qui assure les biens municipaux afin de re négocier certains contrats.

Enlèvement des anciens poteaux Xilan : Laurence Castelnau s'occupe de les faire enlever. Ils seront stockés au sous-sol.

SESEL. Le nouveau syndicat de l'eau, a donné lecture lors d'une dernière réunion du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable de 2019. A l'époque le Syndicat de l'Iffernet était à la manœuvre. À la suite des différentes analyses, aucune anomalie n'a été détectée en 2019. Le rendement était de 76,10%. Cela représente la déperdition dans les canalisations. Sur 100 litres d'eau pompés, 76 litres ont été effectivement consommés.

Prix de l'eau en 2019. Pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup> le prix est de 2,91 € le m<sup>3</sup>.

PARC. Le projet de Maison du PARC est bien avancé. Les travaux devraient débuter au printemps. Cet établissement se situera à Labastide Murat.

A 23h, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.